

Historique du Bois de Lauzelle

D'après « La forêt, sa flore, sa faune, sa gestion. Un exemple : le Bois de Lauzelle
P. André, Ph. Lebrun, E. Gérard et Y. Leruth

Auteur : P. Califice

Au paléolithique, après la dernière glaciation (± 10.000 ans), l'Europe entière, hormis les régions montagneuses, n'était qu'une seule forêt de feuillus à dominance de chênes que l'homme d'abord nomade occupa progressivement, comme l'attestent des découvertes archéologiques à Céroux-Mousty, Court-St-Etienne et Ottenbourg (Martin, 1973).

Au Néolithique (± 5000 ans), l'homme était déjà fixé au Bois de Lauzelle et sa densité n'était apparemment pas négligeable. On a en effet trouvé plusieurs sites dans la région et notamment des pièces en phtanite noir près du hameau de la Croix, sur un promontoire dominant le confluent entre le Blanc-Ry et la Dyle. Le phtanite était extrait d'un gisement à proximité des sources du Blanc-Ry (Martin, 1973).

De l'âge du fer (entre 800 et 650 AC), on a découvert des tombelles au lieu-dit Fond des Tombes, à proximité du Bois du Stocquoy (Martin, 1973). Elles sont l'oeuvre des populations guerrières dites de Hallstatt.

Vinrent ensuite les Celtes (vers 500 AC) puis les Belges (vers 150 AC), dont les Nerviens dans le Brabant et en Hainaut, qui furent vaincus par César en 58 AC. L'Arduenna sylva, l'Ardenne évoquée par César s'étendait jusqu'à l'Escaut. Vraisemblablement le vocable Ardenne serait composé de ar, article armoricain signifiant le ou la, et denn, variante dialectale de tann (chêne). Il signifierait donc la forêt de chênes. Les Belges étaient dispersés dans des bourgs ou en habitations isolées. Peu enclins à l'agriculture intensive, leur activité principale était l'élevage de bétail qu'ils laissaient errer dans les forêts. Ils avaient toutefois déboisé de nombreuses clairières pour disposer de prairies et champs et ce principalement en Hesbaye dont la fertilité des terres était déjà connue. La forêt était probablement une futaie claire mélangée et jardinée comprenant des espèces telles que chênes, bouleaux, ormes, érables, saules, tremble, tilleuls, coudrier, aulnes, houx, buis, if. Elle était peuplée, outre les animaux actuels, par le castor, la loutre, la marmotte, le chat sauvage, le bison, l'ours, le loup, le lynx (Goblet d'Alviella, 1927).

Pendant l'occupation romaine, la population s'accrut sensiblement. Le sol fut réparti en domaines ou fundi d'étendues diverses. Celui de Wavre avait pour centre la « villa urbana de Basse-Wavre » où résidait le propriétaire (Martin, 1973). La forêt fut sensiblement déboisée de part et d'autre de la chaussée Bavay-Cologne et la région de Lauzelle devint encore plus riche en terres de culture. C'est ainsi que le massif ardennais fut séparé des forêts situées au nord de cette chaussée romaine. Celles-ci portèrent le nom de forêt charbonnière à raison du charbon de bois que l'on en tirait en abondance pour alimenter notamment les petites industries. Ce long cordon vert s'étendait à travers le nord de la France et la Belgique actuelle (Goblet d'Alviella, 1927). Ce nom apparut dans divers écrits allant du IV^e au Xe siècle. La forêt charbonnière couvrait les massifs boisés contenus entre la Dendre et la Nèthe. D'après l'analyse des pollens, c'était une forêt mélangée, composée surtout de chênes, de bouleaux et, sur sols légers, d'aulnes. Les forêts brabançonnaises s'y rattachaient tels le Bois d'Heverlee, la Forêt de Meerdael, la Forêt de Soignes et l'actuel Bois de Lauzelle.

Pendant la longue agonie de l'Empire romain, la région fut désertée (vers 270), suite aux continuelles invasions germaniques, et précipitée dans le silence de l'histoire. Et tout naturellement elle se recouvrit de bois, de friches ou de bruyères.

Ce n'est qu'au VI^e siècle qu'elle se repeupla progressivement. Sous les princes mérovingiens, l'évangélisation reprit surtout avec l'arrivée de missionnaires. La Belgique se couvrit de monastères dès le VII^e siècle. C'est le début des grands défrichements qui s'accéléchèrent surtout au XI^e siècle. Dans la région, les terres essartées avaient comme centre la ferme de Lauzelle, adossée au massif forestier. Ainsi au Xe siècle, la forêt ne formait déjà plus une unité administrative domaniale.

À partir du XI^e siècle, les propriétaires laïques - les princes et les seigneurs féodaux - connurent des problèmes financiers qui les contraignirent progressivement à vendre leurs biens ou à les ascenser - louer à perpétuité - à des communautés ecclésiastiques ou à des « hôtes » et, pour les attirer, leur accordèrent certains privilèges (Goblet d'Alviella, 1927). La Belgique connut alors les déboisements les plus importants, intensifiés par une forte poussée démographique favorisée par une activité économique grandissante.

Les abbayes - d'Affligem et de Villers pour la région - furent les principales actrices des déboisements. Ne cessant d'accroître leur fortune et leur puissance, elle augmentèrent leurs domaines et ce jusque la révolution.

À la fin du XI^e siècle, les domaines de Wavre, Overijse, Ottenbourg, Grez-Doiceau et Ottignies étaient propriétés des comtes de Louvain. C'est ainsi qu'en 1104, le comte Henri de Louvain aurait donné la Ferme de Lauzelle, les terres environnantes et des bois à l'abbaye d'Affligem, fondée depuis peu (Martin, 1969). Pour la première fois apparaissait le nom de « l'Auzel ». Le bois, quant à lui, s'appelait Warlombroux ou Warnombroux (marais de Warinon). En 1111, le duc Godefroid 1^{er} confirmait à l'abbaye la possession de la curie de l'Ausele et de toutes les terres qui en dépendaient (Martin, 1969). Toutefois, sans pouvoir préciser les limites, certains documents ultérieurs laissent supposer que l'abbaye d'Affligem ne possédait qu'une petite partie de l'actuel Bois de Lauzelle, d'autant que la ferme était sur la seigneurie de Wavre tandis que la majeure partie du bois était sur la seigneurie d'Ottignies.

Les déboisements massifs entraînèrent la naissance de nombreuses nouvelles localités en « rhode », en « sart » ou en « ster », créées par cette population de « colons » appelés hôtes ou « cambriers », en quelque sorte les premiers affranchis. Et ainsi se détacha la forêt de Soignes de la forêt Charbonnière et progressivement se détacha le bois de Lauzelle des autres bois.

Les moines d'Affligem occupèrent la ferme de Lauzelle jusqu'au XIV^e siècle puis l'abbaye afferma le domaine. Le premier bail connu date de 1357 (Martin, 1977).

Un mesurage effectué en 1538 reprend toutes les propriétés du domaine de Lauzelle et notamment 35 bonniers de bois (Martin, 1969). Dom Bede Regaus, dernier prévôt de l'Abbaye d'Affligem (1718-1808), recensa pour l'abbaye 31 bonniers de bois à Warlombroux (16). Le Censier de la seigneurie d'Ottignies en 1529 montre quant à lui que Madame Maroye était propriétaire de ± 6 bonniers à Warnombroux (17). Ceci confirmerait bien que l'abbaye ne possédait qu'une partie du bois puisque les cadastres ultérieurs recensent plus de 200 ha pour tout le Bois qui compte actuellement 192 hectares.

En plus des privilèges, les propriétaires, toujours en quête de récupérer de l'argent, octroyèrent, contre paiement, de très nombreux et divers « droits d'usage ». La multiplication incessante de ces droits entraîna progressivement de nombreux abus, de pratiques aussi malhonnêtes qu'ingénieuses. Les hôtes, les usagers, les artisans pillèrent la forêt, la dévastèrent, la ruinèrent systématiquement (Goblet d'Alviella, 1927). Cette population en arriva même à pratiquer occasionnellement le brigandage à main armée, comme en 1582 où la ferme de Lauzelle fut complètement abandonnée ainsi que les terres environnantes. Des bandits de grand chemin occupèrent les bâtiments et rançonnèrent les voyageurs empruntant le chemin de Wavre à Namur (Martin, 1977).

Les terrains défrichés étaient souvent sablonneux et donc très pauvres. Après l'essartage et une ou deux récoltes, ils étaient incultes et se transformaient en lande que les troupeaux parcouraient. Ainsi, le cadastre de 1831 renseigne plus de 21 ha de landes pour le seul Bois de Lauzelle.

Pour remédier aux abus, les droits furent progressivement réglementés par de véritables codes pénaux forestiers qui n'étaient pas tendres comme en témoigne un jugement rendu par de l'Escaille, bailli-maieur de Wavre : en 1787, des bûcherons abattirent clandestinement des chênes dans le Bois de Warlombroux de l'abbaye d'Affligem. Le principal accusé, un limalois du nom de Jean-Joseph Daubremé, écopa d'une amende de 150 florins et fut incarcéré pendant 5 ans à la maison de force de Vilvorde (De Vos, 1972).

Une autre mesure, sans doute plus efficace, fut celle, très ancienne, du cantonnement, opération par laquelle le propriétaire abandonne la propriété d'une partie de ses biens, moyennant libération de toute servitude pour la partie restante (Goblet d'Alviella, 1927). D'autre part les ventes pures consenties par les seigneurs à de riches bourgeois des villes, des roturiers et des communes devinrent plus fréquentes à partir du XIII^e siècle (Goblet d'Alviella, 1927). Les communes, pour remédier à leurs problèmes financiers, revendirent fréquemment à des particuliers. C'est ainsi que progressivement démarra le morcellement du territoire, qui entraînera, pour le Bois de Lauzelle en particulier, une mosaïque de parcelles assez importante.

À la fin du XVIII^e siècle, il est possible de connaître déjà la superficie exacte des Bois de Warlombroux, de Villie et de Sarats, entourant la ferme de l'Auzel, grâce à la carte des Pays-Bas autrichiens publiée par Ferraris.

Le lieutenant-général, Comte de Ferraris, était inspecteur d'artillerie de 1770 à 1778 et avait fait dresser la carte dite « de cabinet ».



Carte de Ferraris - montage des cartes 95(E8)3,4 & 96(A8)1,2

Sur cette carte, on remarque que les bois cités plus haut formaient un seul bloc et n'étaient pas coupés par la grande trouée de la route nationale. Au nord-ouest, le Bois de Lauzelle actuel était déjà bordé par le Bois de Stocquoy. Les limites nord et sud du bois longeaient déjà les cultures. À l'est cependant, l'allée des hêtres qui s'étend de la route jusqu'à l'entrée du bois faisait partie d'un bloc plus important. Les bois étaient composés uniquement de feuillus. Ces bois sont reliés à d'autres grands bois s'étendant jusque Court-St-Etienne à l'ouest et Limal, Wavre, Neerysse, Cortenberg, Weert-St-Georges, Meerdael et Héverlé au nord-est (Goblet d'Alviella, 1927).

Une carte dressée en 1794 vient encore confirmer l'existence du Bois de Warlombroux, propriété de l'abbaye d'Affligem; sur cette carte, il porte le nom de Bois d'Affligem.

Au point de vue de la flore forestière, le hêtre et surtout le chêne formaient la presque totalité de la futaie. Le frêne n'était guère plus répandu que maintenant. La plupart des taillis étaient formés de chêne, aulne, noisetier, charme, marsault, peuplier, tremble, hêtre, orme, érable sycomore. Le mélèze d'Europe paraît avoir été introduit vers le milieu du XVIII^e siècle. C'est à la même époque que se dessine un mouvement de réaction vers l'emploi d'autres essences telles que châtaignier, peuplier d'Italie, peuplier du Canada, platane, ...

La victoire de Fleurus en 1794, ouvre le chemin à la jeune République Française qui envahit les Pays-bas. La Belgique, Liège et le sud des Provinces-Unies deviennent des départements français. Et le 11 novembre 1796, les moines d'Affligem sont dépossédés et le domaine de Lauzelle est vendu comme biens nationaux (Martin, 1977). Mais l'acte de vente ne précise pas l'attribution du Bois de Lauzelle. On sait cependant, selon le plan cadastral de 1811 que le Bois était déjà morcelé en de nombreuses parcelles, c'est-à-dire de nombreux propriétaires. Les débuts de l'occupation française verront la disparition presque radicale du gibier dans la plupart de nos bois domaniaux et même de beaucoup de bois particuliers (Goblet d'Alviella, 1927).

Juin 1815, après la bataille de Ligny, Napoléon charge le général Grouchy de poursuivre Blücher afin d'empêcher sa jonction avec Wellington. Les Prussiens dans leur retraite sur Wavre laissent une brigade à la Ferme et dans le bois de Lauzelle. À Gembloux, Grouchy, malgré le retard qu'il a pris sur Blücher, offre quelques heures de répit à ses troupes fatiguées. Quand il reprend sa poursuite, c'est déjà la canonnade à Waterloo. Malgré les vives sollicitations de ses généraux qui le pressent de voler sans détour au secours de Napoléon, il continue sa marche en direction de Wavre. Un vif combat a lieu dans le bois de Lauzelle. Les Prussiens débusqués se replient à Wavre où la bataille s'enlise. Grouchy, finalement vainqueur, apprendra trop tard le désastre de Waterloo et se repliera sur Namur (Sommereyn, 1990). On peut ainsi supposer que sans ce passage des troupes de Grouchy au Bois de Lauzelle le sort de la bataille de Waterloo aurait pu changer.

En 1820, le baron Joseph Van der Linden d'Hooghorst, reçoit une partie du bois de Lauzelle de l'État des Pays-Bas en échange de propriétés en Flandre Orientale. Il achète d'autre part la baronnie de Limal en 1815 et de nombreuses autres parcelles à divers propriétaires privés jusqu'à sa mort, en 1847. Il est sénateur catholique (1831-1847) et son frère Emmanuel participe activement à notre indépendance en 1830.

Selon le cadastre belge qui débute en 1834, on remarque quelques autres propriétaires au Bois de Lauzelle, dont, entre autres :

- le baron Paul de Marcq de Tiège, bourgmestre d'Ottignies,
 - Jean Verheyden,
 - Hortense Herpigny, épouse de Thomas Bequet et Marie-Isabelle Evrard, épouse de Jean Verheyden, toutes deux héritières de la très riche et vieille famille Donglebert,
 - et enfin Théodore-Jean Mosselman.
- À Ottignies, à la famille de Marcq de Tiège succède bientôt la famille de Thomaz de Bossierre par Alphonse qui épouse la baronne Louise-Charlotte de Marcq de Tiège et devient bourgmestre d'Ottignies en 1890. Jusqu'en 1988, les de Thomaz de Bossierre resteront propriétaires de l'étang de Warlombroux, créé vers 1936. Théodore Mosselman, descendant d'une très riche et vieille famille bruxelloise, est un des plus gros propriétaires de Belgique. Il est sénateur libéral de l'arrondissement de Nivelles de 1847 à 1876, succédant politiquement au baron Joseph van der Linden d'Hooghorst. De plus, Théodore Mosselman, par le mariage de sa fille Laure avec le maire de Naples, Don Fulco Beniamino Ruffo di Calabria, deviendra l'arrière-grand-père de Donna Paola Ruffo di Calabria, reine des Belges... (Meuwissen, 1994).

Quant à Jean Verheyden, il est aussi sénateur libéral et important propriétaire foncier. Sa fille Elise épouse François-Xavier Crombez, conseiller provincial du Hainaut et gros propriétaire. En 1870, Elise, dès son veuvage, rachète les propriétés des héritiers de van der Linden d'Hooghorst. Elle hérite de la fortune de son père en 1885 et fait construire en 1887 le château de Saint-Jean-des-Bois qu'elle fait équiper d'une éolienne qui pompe l'eau du Blanc-Ry pour alimenter les fontaines du parc ! (Cadastre du Brabant)

Sa fille Marie-Isabelle avait épousé en 1878 Charles-Gontran de la Baume Pluvinel, aristocrate français (Meuwissen, 1994). C'est ainsi qu'en 1952, par le jeu des successions de la famille de la Baume Pluvinel-Crombez, viennent s'ajouter dans la liste des propriétaires d'autres très grands noms, des familles qui firent «l'histoire de la France»: les Pozzo di Borgo et les Montcalm Gozon (ces derniers reçoivent en fait des propriétés dans le Bois de Villers, de l'autre côte de l'autoroute E411).

Parmi les autres propriétaires remarquables, nous citerons aussi Emile Halot, industriel, qui, en 1897, achète le château de Saint-Jean-des-Bois aux héritiers d'Elise Crombez (Cadastre du Brabant). Il fait remplacer en 1901 l'éolienne par un bélier hydraulique et installe en 1908 un château d'eau qui permet d'alimenter en eau courante tous les bâtiments du château, luxe rare pour cette époque.

Puis Eugène Lefèbre, très riche industriel français, rachète en 1913 le château de Saint-Jean-des-Bois à la veuve d'Emile Halot (Cadastre du Brabant). En 1915, il achète une partie du bois de Warlombroux aux héritiers de Félix Debroux, notaire, qui l'avait rachetée aux héritiers de Mosselman en 1886. Les héritiers de Lefèbre vendront leurs propriétés à la famille Pozzo di Borgo.

Juste à côté, il y a le vicomte Robert Le Hardy de Beaulieu qui, en 1930, achète une parcelle de 28 ha à Marguerite de Thomaz de Bossierre et y fait construire en 1932 le château de Clerlande en plein milieu du Bois de Lauzelle (les Hardy de Beaulieu sont les propriétaires actuels du domaine de la Bawette à Wavre).

Mais il y a aussi la richissime Madame Simone Lauwers-Jacqmotte (les cafés Jacqmotte) qui, pour organiser ses chasses, acquiert en 1947 ses premiers hectares dans le Bois de Lauzelle auprès des familles Crombez et de Thomaz de Bossierre, pour posséder finalement en 1955 pas moins de 35 ha du Bois de Lauzelle.

Au niveau de la gestion forestière, jusqu'au XVIIIe siècle, les bois avaient été traités en régime de taillis-sous-futaie. Vers les années 1880, des surfaces importantes sont replantées. De cette époque datent les peuplements feuillus (hêtre, chêne indigène, chêne d'Amérique, frêne). Sur les sols pauvres et secs, le bouleau a souvent été introduit aux environs de 1900 mais, décevant par ses résultats, il a été fréquemment remplacé par le pin sylvestre. Cette espèce était exploitée à un âge peu avancé, vers 35-40 ans, car elle était utilisée comme bois de mine. Cependant, au début du XXe siècle, le taillis-sous-futaie est encore bien représenté. Les propriétaires aiment surtout pratiquer la chasse et réservent certaines surfaces au taillis pour que le gibier puisse y trouver nourriture en abondance. Les volumes sur pied sont faibles; même dans le cas de la futaie, ils oscillent entre 80 et 150 m³ par hectare. La carte des peuplements établie en 1981 met en lumière le déséquilibre entre les

peuplements feuillus, dans leur majorité antérieurs à 1900, et les peuplements résineux installés pratiquement tous entre 1940 et 1950.

« La mort de Charles-André Pozzo di Borgo en 1966 arrangea bien les affaires de l'UCL », explique le bourgmestre de l'époque Yves du Monceau. Pozzo di Borgo était le propriétaire majoritaire du Bois auquel ses successeurs n'accordaient que peu d'intérêt.

Il est amusant de constater que le sort du Bois de Lauzelle se joue alors sur un défi. En effet, au cours d'une réunion à laquelle les ministres ont convié le professeur Michel Woitrin, Administrateur Général de l'UCL, un conseiller ministériel, F. Dethier, liégeois assez opposé au projet, reproche notamment à l'université de prélever trop de terres, au détriment des agriculteurs, et défie le professeur Woitrin de faire comme pour le Sart-Tilman, c'est-à-dire, d'acheter plutôt de la forêt. Et comme Michel Woitrin avait eu le coup de foudre pour le Bois de Lauzelle, il relève aussitôt le défi lancé, mais en promettant toutefois de ne pas construire dans le Bois de Lauzelle. Et le dossier passe finalement très bien (Woitrin, 1987).

C'est ainsi qu'en 1968, lors de son transfert en « Roman Pays » brabançon, l'UCL commence ses acquisitions auprès des nombreux propriétaires et notamment ceux du Bois de Lauzelle.

Selon le désir insistant du bourgmestre d'Ottignies, Yves du Monceau, il est décidé de réserver une zone à gauche du château de Clerlande, afin d'y accueillir les Bénédictins francophones de Saint-André de Loppem. Là est maintenant implanté le Monastère de Clerlande. De même, une zone à droite du château est réservée pour le Centre William Lennox du docteur Sorel (centre spécialisé dans le traitement des maladies nerveuses) (Woitrin, 1987), qui s'y installe en 1972. Dans le même esprit, une nouvelle surface, à côté du Centre William Lennox, est réservée en 1973 pour l'implantation de l'asbl Farrats (home pour handicapés mentaux profonds adultes) qui offre ses premiers lits en 1983.

Mais ce n'est qu'en 1988 que l'Université terminera enfin ses acquisitions dans le Bois de Lauzelle en rachetant aux héritiers de Thomaz de Bossierre la parcelle comprenant l'étang de Warlombroux.

Par mesure de protection, l'Université entame alors, à l'initiative de l'Association des Habitants, les démarches pour obtenir le classement du Bois de Lauzelle, qui est approuvé par la Commission Royale des Monuments et des Sites en 1994.

Notons, pour terminer, que le Bois de Lauzelle possède un monument. Il s'agit d'une petite chapelle dédiée à la mémoire du curé A.M. Huyberechts qui fut assassiné par des rexistes le 22 juillet 1944. Elle est située à l'entrée nord-est du Bois à l'endroit où il fut tué, à côté de la « Barrière du curé tué » (Scops, 1970).

Bibliographie historique

- ANTOINE, R., 1993. Le bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve. *Revue Louvain*, juillet-août 1993, U.C.L., pp. 13-18.
- DE JAER, F., 1938. Histoire de la Ville et de la Commune de Wavre. G. Chevalier, Court-St-Etienne.
- DELOOZ, R., 1995. Ottignies - Louvain-la-Neuve, Limelette et Céroux-Mousty, 151 pp.
- GOBLET d'ALVIELLA, F., 1927. Histoire des forêts et des bois de Belgique, t. 1. Lamertin, Bruxelles.
- MARTIN, J., 1977. Histoire de la Ville de Wavre et Franchise de Wavre en Roman Pays de Brabant. Cercle Historique et Archéologique de Wavre, 649 pp.
- MARTIN, J., 1973. Louvain-la-Neuve et ses environs, de ses origines jusque 1794. Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de sa Région, 174 pp.
- MEUWISSEN, E., 1994. Les grandes fortunes du Brabant, Quorum, Ottignies LLN, 218 pp.
- SCOPS, Ch., 1970. Ottignies à travers les âges / Notes historiques, Première partie, 34 pp.
- SCOPS, Ch., HAVERMANS S., 1975. Ottignies à travers les âges / Études et documents. Amicale de l'Athénée Royal d'Ottignies, 239 pp.
- SOMMEREYN, A., 1990. Les combats de Wavre des 18 et 19 juin 1815. Cercle Historique et Archéologique de Wavre, 103 pp.
- WOITRIN, M., 1987. Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe, le grand dessein. Duculot, Gembloux, 311 pp.
- Wavriensia, t. I à XLIV. Bulletin du Cercle Archéologique et Historique de Wavre et de sa Région. Archives du Cadastre du Brabant, 1834 et +, Bruxelles.